

Confédération Générale des Travailleurs de Mauritanie CGTM
BP 6164 Tél : 0022245258057/Fax :0022245256024
Mail : cgtm@cgtm.org Nouakchott Mauritanie
Centre Guide pour la Migration

DECLARATION



La Confédération Générale des Travailleurs de Mauritanie, à l'instar des affiliées de la Confédération Syndicale Internationale (CSI) de par le monde, lance une campagne nationale pour la ratification de la Convention 189 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) portant sur les Travailleuses/eurs Domestiques. Adoptée en juin 2011 par la Conférence Internationale de Travail à Genève, cette convention protège et promeut les droits des travailleurs/euses domestiques. Cette catégorie de travailleurs/euses, est restée très longtemps sous-évaluée et invisible, parce que composée essentiellement de femmes et de jeunes filles dont beaucoup sont des migrantes ou appartiennent aux communautés défavorisées et qui sont particulièrement exposées à la discrimination liée aux conditions d'emploi et de travail et aux autres violations de droits humains. Pourtant, leur contribution à l'économie mondiale est significative, tant par l'augmentation des possibilités d'emploi rémunéré pour les travailleurs et travailleuses ayant des responsabilités familiales, que par les services qu'ils apportent aux enfants et aux personnes vieillissantes ou handicapées. Dans les pays en développement où les opportunités d'emploi formel sont historiquement rares, les travailleurs domestiques représentent une proportion significative de la population active de ces pays et demeurent parmi les plus marginalisés.

La CGTM lance un appel solennel au gouvernement afin que notre pays ratifie dans les meilleurs délais cette convention pour assurer la promotion et la protection effectives des droits humains de tous les travailleurs /travailleuses domestiques. La législation nationale doit s'adapter à cet effet, pour permettre aux travailleurs domestiques, comme l'ensemble des travailleurs, de jouir de conditions d'emploi équitables ainsi que de conditions de travail décentes et, lorsqu'ils sont logés au sein des ménages, de conditions de vie décentes qui respectent leur vie privée.

La CGTM lance un appel à tous(tes) travailleurs/euses domestiques afin qu'ils se mobilisent pour assurer la défense de leur dignité au travail et le respect de la convention 189 qui les protège dorénavant. A cet effet, ils doivent s'organiser et adhérer aux syndicats pour asseoir les bases d'une solidarité agissante avec les autres travailleurs.

La CGTM lance un appel à la société civile, à tous les partenaires intéressés par les droits de travail pour soutenir cette campagne nationale de ratification de la convention 189 de l'OIT.

Nouakchott, le 12 décembre 2012.
Le comité exécutif de la CGTM